

Visa pour un stage académique UE

Vous étudiez dans un établissement de l'enseignement supérieur hors de l'UE et vous aimeriez en France ? Vous pouvez découvrir la vie professionnelle en Allemagne, obtenir une expérience professionnelle et nouer des contacts avec des potentiels employeurs avec un visa pour un stage académique selon [la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG](#).

Vous pouvez voir sous la rubrique [Qui a besoin d'un visa ?](#) si vous avez besoin d'un visa pour venir en Allemagne.

Quelles sont les conditions à remplir pour obtenir un visa pour un stage académique UE ?

- Vous pouvez justifier d'une convention de stage avec une institution en Allemagne.
- Vous effectuez des études à l'étranger ou vous les avez terminées avec succès il y a moins de six mois de la date de dépôt de la demande de visa.
- Le stage doit être dans le domaine de vos études.
- L'institution s'engage par écrit à couvrir vos frais de séjour et de départ, qui pourraient être pris en charge par les pouvoirs publics. Cela est valable jusqu'à six mois après la fin de votre stage.

Remplissez-vous les conditions précitées ? Dans ce cas, vous pouvez vous informer sur le déroulement du [processus de demande de visa d'entrée](#).

Quelles perspectives de travail offre un visa pour un stage académique UE ?

Le visa ou le permis de séjour pour un stage académique UE est délivré pour la durée du stage maximum. Vous n'avez pas le droit d'exercer une autre activité professionnelle pendant votre stage.

En bref : [Visa pour un stage académique UE](#) (PDF)



(mailto:?
subject=Visa%20pour%20un%20stage%20academique-ue)

Plus d'informations sur le web

Ministère fédéral des Affaires étrangères (AA)

Vous pouvez vous renseigner sur le visa dont vous avez besoin pour venir en Allemagne avec [plus d'informations](#).

Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF)

Centre de compétence en matière d'asile, de migration et d'intégration en Allemagne [plus d'informations](#)